XV

LE CONSUL DE 382 FL. CLAUDIUS ANTONIUS FUT-IL UN AUTEUR ANTIPAÏEN?

PAR J.-M. POINSOTTE
Maître-assistant à l'Université de Haute-Normandie

SOMMAIRE. — *Une convergence remarquable d'indices, prosodiques, métriques, stylistiques, permet d'établir que deux poèmes antipaïens, l'anonyme* carmen ad senatorem *et le* « carmen ultimum », *indûment attribué à Paulin de Nole, sont de la même main. L'un et l'autre concourent à rendre moins imprécise la figure de leur auteur ; l'un d'eux nous livre même son nom : Antonius. Il pourrait s'agir du* consul prior *de 382, Fl. Claudius Antonius. On peut imaginer que ce personnage, vieil homme sage converti sur le tard, ait mis sa culture, son expérience et son prestige au service d'une polémique antipaïenne qui, entre 384 et 390, fut d'une brûlante actualité.*

« J'ai, Antoine, je le confesse, percé à jour toutes les doctrines ; j'ai enquêté sur toutes et couru de l'une à l'autre, mais je n'ai rien trouvé de mieux que de croire au Christ »[1] : c'est par cette profession de foi un peu solennelle d'un païen tardivement converti que s'ouvre le poème de 254 hexamètres longtemps attribué à Paulin de Nole et appelé *carmen ultimum*. Après un article décisif de C. Morelli en 1912 dont Pierre Fabre a repris les conclusions, nous savons aujourd'hui que ce poème 32, donné par un manuscrit comme le dernier des *Natalicia* prononcés à Nole en l'honneur de saint Félix, ne peut être l'œuvre de Paulin[2]. On s'est donc résigné à le ranger dans la catégorie de ces poèmes antipaïens anonymes dont on situe la floraison, avec une prudente imprécision, « à la fin du IVe siècle »[3]. Dans ce monde lettré de l'aristocratie romaine des années 380 où se mêlaient, si l'on ose dire, Symmaques chrétiens et *Anicii* païens, où, pour les sénateurs convertis, le paganisme portait le visage familier d'un parent, d'un collègue,

1. *Discussi, fateor, sectas, Antonius, omnes ; / Plurima quaesiui, per singula quaeque cucurri. / Sed nihil inueni melius quam credere Christo.*

2. C. Morelli, *L'autore del cosidetto « Poema ultimum » attributo a Paolino di Nola*, dans *Did.*, 1, 1912, p. 481-498 ; P. Fabre, *Essai sur la chronologie de l'œuvre de saint Paulin de Nole*, Publ. Univ. Strasbourg, nº 109, Paris, 1948, p. 124-131. Le texte du *carmen ultimum* (abrégé ici en *c. ult.*) se trouve dans l'édition Hartel des œuvres de Paulin de Nole, *C. S. E. L.*, 30, 2, p. 329-338 ; une traduction anglaise en est donnée par P. G. Walsh, *The poems of St Paulinus of Nola* (Ancient Christian Writers, nº 40), New York, 1975, p. 330-339.

3. ... ou avec une imprudente précision ! L'*un* des poèmes, celui que nous appelons *contra*

d'un ami ou d'un adversaire politique, l'épître versifiée était destinée à prendre une place de choix parmi les armes du combat idéologique. La tradition romaine d'une poésie hexamétrique à vocation satirique et morale, une déjà ancienne tradition apologétique chrétienne, que venait d'illustrer le discours retentissant de Firmicus Maternus, se conjuguaient pour alimenter l'inspiration de ces émules d'un jour d'Horace, de Perse ou de Juvénal. De cette littérature foisonnante, née autour du « parti païen » qui tenait encore le haut du pavé à Rome, nous n'avons conservé que trois témoins : avec le *carmen ultimum*, le poème pseudo-cyprianique de 85 vers *ad quendam senatorem ex Christiana religione ad idolorum seruitutem conuersum* et l'invective de 122 vers *contra paganos*, dont un substantiel mémoire de L. Cracco-Ruggini vient de proposer une réinterprétation[4].

Dans ce trio de rescapés, le poème *contra paganos* fait bande à part, même si l'on a pu relever entre les deux autres et lui quelques parallèles textuels[5]. Ils paraissent inévitables quand on considère les auteurs — hommes d'une même culture, d'un même milieu social, sans doute d'une même génération ; les destinataires, adeptes du même paganisme bariolé où les cultes orientaux tiennent un grand rôle ; le genre apologétique qu'ils pratiquent, fortement constitué en ses thèmes, ses modes d'argumentation, ses procédés formels. Mais en fait tout sépare ce « pasquin » véhément et débraillé des deux autres épîtres, empreintes d'une urbanité d'autant plus méritoire qu'on s'en prend ici à un paganisme apparemment virulent et vindicatif, là à l'apostasie tapageuse d'un ancien consul. Il y a donc contraste et, avec lui, le risque pour l'observateur d'être la victime d'une illusion d'optique : ne va-t-il pas majorer les ressemblances, que l'on constate effectivement entre le *c. ad sen.* et le *c. ult.*, pour succomber enfin à la tentation de les attribuer à un auteur unique? Telle est en tout cas l'hypothèse à

paganos (= *c. pag.*) ayant été traditionnellement et, semble-t-il aujourd'hui, indûment considéré comme une invective dirigée contre Nicomaque Flavien, on a rattaché *tous* ces poèmes à l'époque de l'usurpation d'Eugène (392-394) ; voir par exemple Ch. Piétri, *Roma Christiana, Recherches sur l'Église de Rome...*, École franç. de Rome, 1976, 1, p. 438.

4. Le *C. S. E. L.* propose deux éditions du *carmen ad quendam senatorem...* (abrégé ici en *c. ad sen.*), l'une par Hartel (3, 3, p. 302-305), l'autre par Peiper (23, p. 227-230). Le texte, malheureusement corrompu, du *carmen contra paganos* nous est accessible dans l'édition, avec trad. italienne, de G. Manganaro, *Il poemetto anonimo contra paganos...*, dans *N. D.*, 11, 1961, p. 23-45. La question posée par la destination et la datation des trois poèmes vient d'être magistralement reprise et renouvelée par les travaux de L. Cracco Ruggini : *Un cinquantennio di polemica antipagana a Roma*, dans *Paradoxos Politeia* (*Studi patristici in onore di Giuseppe Lazzati*), Milan, 1979, p. 119-144, et surtout *Il paganesimo romano tra religione e politica* (384-394 *d. C.*) : *per una reinterpretazione del* « *Carmen contra paganos* », dans les *Atti della Academia nazionale dei Lincei*, 1979, *Memorie* (*Classe di Scienze morali, storiche e filologiche*), série 8, vol. 23, fasc. 1, Rome, 1979, 141 p. (voir plus précisément, sur les deux poèmes qui nous intéressent ici, l'appendice III, p. 124-130).

5. C. Morelli, *art. cit.*, p. 496, n. 5. On peut relever d'autres parallèles, thématiques et formels, avec le *carm.* 19 de Paulin de Nole, sans parler des œuvres en prose de la tradition apologétique, depuis l'*Octavius* de Minucius Félix.

laquelle Morelli a abouti[6] et que, avant d'en venir à Antonius, nous allons tenter de confirmer en versant de nouvelles pièces au dossier.

Il faut au préalable répondre à une objection. Si dans l'ensemble nos épîtres paraissent nous renvoyer toutes deux à une sorte de Minucius Félix poète, nous devons reconnaître qu'il y a entre elles une différence notable. Les aberrations de l'idolâtrie sont, de part et d'autre, dénoncées de la même plume alerte ; mais, à partir du vers 51, le *c. ad. sen.* sombre dans un prêchi-prêcha moralisateur, et nous sommes loin alors, avec cette verbeuse et incolore admonestation, de la profession de foi chrétienne solidement argumentée et fermement conduite que développe le *c. ult.* dans sa seconde partie[7]. On doit sans aucun doute tenir compte ici de la destination des deux poèmes. Lancé comme un manifeste, au plus fort de la crise, par un personnage dont le nom et l'autorité peuvent être de quelque poids auprès d'une opinion publique désorientée, le *c. ult.* est un testament spirituel où un converti de marque se fait un devoir de ne rien omettre ni de ses erreurs anciennes ni de ses croyances nouvelles. Le modeste *c. ad sen.* n'a rien d'un pareil « mandement ». C'est une lettre personnelle, adressée à un aristocrate ami qui, en s'affichant, cheveux rasés et sandales de papyrus aux pieds, dans les cortèges scandaleux d'Isis, vient de déroger à sa triple qualité de chrétien, d'ancien consul et de vieil homme sage. Quel langage lui tenir? Lui donner une leçon de christianisme? Son instruction, nous le savons, était déjà faite[8]. Lui rappeler plus précisément la doctrine de l'Église en matière d'apostasie et la rigueur de la pénitence qu'elle impose, évoquer Lucifer, Adam et Judas et la parabole du semeur de Luc? Lui représenter son crime en un temps où Ambroise devait batailler contre le rigorisme des Novatiens, où Gratien et Théodose légiféraient contre l'apostasie? Il paraissait assurément plus efficace, et plus chrétien[9], avant de le persuader de la bonté de Dieu et de l'exhorter au repentir, de rappeler à cet inconstant qui se piquait de

6. *Un'unica personalità* (*art. cit.*, p. 495) : P. Fabre paraît être du même avis : il dit avoir lui-même relevé les ressemblances « incontestables » qui avaient jadis entraîné la conviction de C. Morelli (*Essai...*, p. 130, n. 5).

7. Voir les p. 216 à 219 de la *Naissance de la poésie dans l'Occident chrétien*, Paris, 1981, où cette différence est vigoureusement soulignée par J. Fontaine.

8. *C. ad sen.*, 43-44, *At cum uericolae penetraueris ostia legis / Et tibi nosse deum paucis prouenerit annis...*

9. Toute entreprise de conversion, *a fortiori* de reconversion d'un apostat, comporte certaines exigences : il faut, après le Christ (Ambr., *paen.*, 1, 1, 3), suivre la voie de la douceur et non celle de la dureté ; il faut convaincre avant de convertir — la démarche de l'*Octavius* de Minucius Félix est à cet égard exemplaire — et parler à l'incroyant ou au pécheur le langage auquel il sera sensible. On voit un premier témoignage de cette nécessaire adaptation à l'autre dans le fait que le sénateur, qui aime les vers, reçoit de son *correptor* une épître versifiée, comme Licentius en recevra une de Paulin de Nole (*ep.* 8). On ne peut exclure non plus ici l'intervention inconsciente de ce phénomène bien connu de *mimesis* avec la personnalité et le style du destinataire, tel que le révèle, par exemple,

« philosophie » quelques-uns des préceptes de la sagesse païenne que Cicéron par exemple avait évoqués dans le *De Finibus*, et qui demeuraient pour les chrétiens de « nobles et mémorables sentences » : « Obéir au temps », « suivre Dieu », « se connaître soi-même », « rien de trop »[10].

Dans les domaines de la prosodie et de la métrique, il y a trop de similitudes entre les deux poèmes pour que l'on n'aille pas au-delà de l'hypothèse d'une simple proximité historique et culturelle. Corrélativement, nos *carmina* divergent ensemble, sur tel point particulier, de toutes les œuvres poétiques, anonymes ou non, que l'on peut tenir pour voisines. Ainsi, chacun d'eux comporte — phénomène exceptionnel — un hexamètre dont un *idem* neutre, pyrrhique considéré comme trochée, forme le dernier pied[11], ainsi qu'un hexamètre qui s'ouvre sur un *philosophum* (*-os*) : il faudra attendre Avit de Vienne et Sidoine Apollinaire pour revoir, d'ailleurs à d'autres places, ce mot dans l'hexamètre[12]. Parmi les caractéristiques prosodiques les plus notables du *c. ult.*, il y a le nombre et la qualité des hiatus : on en compte huit, dont sept au temps fort, c'est-à-dire plus que dans toute l'œuvre hexamétrique d'un Ausone ou d'un Prudence[13] ; dans trois cas, nous avons deux *i* contigus au temps fort, rencontre ignorée, à une exception près semble-t-il, de la poésie hexamétrique tardive, mais que l'on retrouve, également au temps fort, dans l'*ad sen.* (*erraui ignosce*)[14]. En ce qui concerne les rencontres de voyelles aux intermots et tous les problèmes métriques, la brièveté de nos deux pièces nous contraint d'interpréter les données statistiques avec une extrême prudence. Nous sommes néanmoins en mesure de dégager un ensemble de tendances

la correspondance d'un Augustin (Chr. Mohrmann, *Saint Augustin écrivain*, dans ses *Études sur le latin des chrétiens*, Rome, t. 2, 1961, p. 273).

10. Cic., *fin.*, 3, 73. C'est le dernier de ces préceptes, la plus célèbre des formules delphiques, que l'on tenait plus particulièrement pour une *memorabilem nobilemque sententiam*, cf. Aug., *psalm.*, 118, 4, 1, et *passim* ; c'est celui-là même qui a droit, dans l'admonestation infligée à l'apostat, au développement le plus prolixe (à partir du v. 52).

11. *C. ad sen.*, 9, ... *muliebribus idem* / *Interius* .. = *c. ult.*, 209, ... *si cogitet idem* / *Inueniet*... (avec, dans les deux cas, le premier mot du vers suivant commençant par la même syllabe). Seul Claudien paraît avoir fait de même (*Stil.*, 2, 157, ... *saepius idem* / *Exprobrare*...).

12. *C. ad sen.*, 48, *Philosophum fingis* .. = *c. ult.*, 32, *Philosophos credam*. On trouvera un *philosophi* avant la coupe penthémimère chez Sidoine (*carm.*, 15, 182) et une clausule *philosophorum* (*ibid.*, *carm.*, 15, 43), reprise par Avit (*carm.*, 4, 498).

13. *C. ult.*, 13 (*mergi infestos*), 15 (*caelo et*), 36 (*diu animae*), 44 (*auxilii hoc*), 54 (*dei ipsamque*), 78 (*qui est*), 145 (*si est*), 202 (*dei hic*). On relève chez Ausone six hiatus sûrs, dont quatre au temps fort (4, 3, 52 ; 24, 2, 38 ; 24, 35, 11, et 24, 95, 11) et deux au temps faible (5, 8, 3 et 32, 8),autant chez Prudence (temps fort : *c. Symm.*, 2, 109, 159 et 227 ; temps faible : *c. Symm.*, 2, 510, *ham.*, 698 ; *psych.*, 494).

14. *C. ad sen.*, 36, *Te dixisse : Dea erraui ; ignosce, rediui*. Il est préférable d'élider le *-a* de *dea* et de placer l'hiatus au niveau de la coupe hephthémimère, ce qui ménage un silence expressif entre les deux groupes (qui s'achèvent sur la même syllabe *-ui*), entre l'aveu de l'errance passée et la demande du pardon. Dans cet hiatus comme dans ceux que commet le *c. ult.*, chez Juvencus (4, 14, *Sadducaei hinc*) comme dans l'*Eucharisticos* de Paulin de Pella (trois hiatus de *-i* contigus, au temps faible, aux vers 115, 268 et 575), on chercherait en vain l'intention stylistique qui pouvait justifier une pareille liberté dans le modèle virgilien (*Georg.*, 1. 281, *Ter sunt conati imponere Pelio Ossam*).

identiques. Par exemple, s'il n'y a rien à dire sur la nature des élisions et sur leur place dans le vers, qui répondent aux normes classiques, on remarque que les passages où l'élision est évitée sont dans les deux poèmes de taille équivalente, et que la fréquence de ces élisions, analogue chez l'un et l'autre, les met dans une position spéciale par rapport aux autres poèmes tardifs[15]. Ressemblance mutuelle et originalité, de même, en ce qui concerne les différents types de vers : une ouverture très fortement dactylique de l'hexamètre rappelle la pratique de Paulin de Nole, la remontée dactylique au quatrième pied celle d'Aviénus, mais la proportion anormalement élevée du type DDSD n'appartient, semble-t-il, qu'à notre couple[16]. On pourrait mentionner encore d'autres concordances, d'autres particularités : diminution progressive, au fil de la composition, du type de clausule *conde sepulchro* au profit du type *condere gentem*, proportion de mots dactyliques relativement basse au premier pied, goût immodéré dans le *c. ult.* — dont nous retrouvons un écho dans le *c. ad sen.* — pour l'itération du partage trochaïque aux deux premiers pieds[17].

Ce réseau serré de similitudes discrètes, qui portent sur des points de technique poétique dont certains ne se prêtent guère à l'imitation, corrobore l'hypothèse d'un auteur unique plus fortement peut-être qur les analogies de structure, de ton et de phraséologie auxquelles la

15. On compte en moyenne 5,85 vers entre deux élisions dans le *c. ad sen.*, 6,16 dans le *c. ult.* ; une même réticence à pratiquer l'élision s'observe dans les premiers et les derniers vers de l'un et l'autre poèmes : une seule élision (v. 2) du v. 1 au v. 10, aucune du v. 75 au dernier vers (85) du premier ; aucune élision du v. 1 au v. 11, une seule (v. 254) du v. 241 au dernier vers (255) du second. Quant à la fréquence des élisions, elle est à peu près équivalente dans les deux œuvres (*c. ad sen.*, 14, 1 %, *c. ult.*, 18,1 %), ce qui nous place un peu au-dessous des pourcentages établis chez Aviénus (17 % et 21,8 %), dans le *c. de pascha* (20,2 %), chez Juvencus (21,4 %), Ausone (27,5 %) et Prudence (27,6 %), mais nettement au-dessus de ceux relevés chez Claudien (entre 3 % et 7 %). L'application de la formule de Maurenbrecher (cf. J. Soubiran, *L'élision dans la poésie latine*, Paris, 1966, p. 562-564) permet de confirmer cette similitude.

16. Proportion des dactyles au 1er pied : 70,4 % (*c. ad sen.*) et 75,2 % (*c. ult.*) à côté des 70,1 % de Paulin de Nole ; au 2e pied, respectivement 56,4 % et 53,9 % ; au 3e, 34, 1 % et 29,5 % ; au 4e, 41, 1 % et 31,5 %. A travers ces équivalences, on note toutefois que le *c. ad sen.*, poème *ad hominem* plus vif et moins doctrinal que le *c. ult.*, comporte plus de dactyles que lui (50,5 % contre 47,5 %). Cette (légère) différence de rythme est soulignée par le fait que le type DSSS est presque deux fois moins nombreux dans le *c. ad sen.* que dans le *c. ult.* (9,4 % contre 16,1 %), et que les pourcentages, pour le type DDSD, sont de 15,3 % pour le premier, de 10,6 % pour le second : pourcentage au demeurant remarquable, puisque la moyenne générale s'établit autour de 5 % et que seul, d'après mes relevés, le *carmen de passione Domini* (Ps. Lact.), s'approche du *c. ult.* avec 10 % d'hexamètres du type DDSD.

17. Clausule du type *conde sepulchro*, pour le *c. ad sen.* : 22 occurrences du v. 1 au v. 40, 15 du v. 41 au v. 80 ; pour le *c. ult.* : 69 du v. 1 au v. 127, 52 du v. 128 au v. 255. Type *condere gentem*, pour le *c. ad sen.* : 16 du v. 1 au v. 40 ; 24 du v. 41 au v. 80 ; pour le *c. ult.*, 55 du v. 1 au v. 127, 74 du v. 128 au v. 255. Dix mots dactyliques au premier pied (= 11,76 %) pour le *c. ad sen.*, trente-deux (= 12,59 %) pour le second poème : ce sont des pourcentages bas par rapport à ceux de Juvencus (26,5 %), Claudien (23 %), Paulin de Pella (25,9 %), etc. Quant au « pourcentage des vers où les premières brèves des dactyles I et II sont constituées toutes deux par des syllabes finales, « il ne semble... presque jamais atteindre l'unité » (J. Perret, *Mots et fins de mots trochaïques dans l'hexamètre latin*, dans *R. É. L.*, t. 32, 1954, p. 184) : nous sommes loin de cette réticence générale et presque totale avec les six exemples qu'offre le *c. ult.* (v. 38, 92, 107, 179, 211, 234), et même avec l'occurrence unique (v. 11) de ce phénomène rare dans le *c. ad sen.*

lecture nous rend sensibles. Par rapport au *c. ult.*, l'épître *ad senatorem* pourrait apparaître comme une *retractatio* fidèle et soucieuse d'adapter le programme général qu'il énonce au cas particulier du sénateur. La démarche y est identique : les deux poèmes s'ouvrent sur une critique, ici de l'ensemble des erreurs païennes, là des seuls cultes de Cybèle et d'Isis ; à mi-chemin entre les venimeuses invectives du pamphlet *contra paganos* et la sérénité à peine troublée du *Contre Symmaque*, c'est la même verve satirique d'allure horatienne qui y anime les mêmes développements traditionnels. Puis, une même évocation attendrie de la conversion, réussie pour l'un, manquée pour l'autre[18], forme charnière entre la première partie et une seconde qui est consacrée à l'exposé de la vérité chrétienne. On suit alors, dans chaque poème, une route différente : ici, ample confession du Christ créateur et sauveur, là, rappel à la raison, plutôt qu'à la foi, de l'apostat dans une laborieuse parénèse morale. Mais les deux routes finissent par se rejoindre : le *c. ult.* développe dans sa dernière partie le thème de la *pietas* divine : l'amour de Dieu pour l'homme est plus fort que sa justice, et Dieu ne compte pas parmi les pécheurs *peccatorem quem paenitet antea lapsum.* Le christianisme de l'épître *ad senatorem* n'avance pas à visage découvert. Mais c'est sur la même note d'espérance qu'elle s'achève, et ce sont les mêmes mots qui, au terme du poème, invitent au repentir le sénateur admonesté : *Non erit in culpa, quem paenitet ante fuisse*[19].

La densité et la qualité de telles rencontres formelles nous engagent aussi à parler de parenté plutôt que d'affinité. Quelques-unes sont indubitables : mais on prêtera une plus grande attention à l'ensemble cohérent des correspondances plus modestes où le risque d'une imitation ou d'une réminiscence est moindre. Ce sont des portions de vers ou des vers entiers qui sont bâtis sur une trame sonore identique : *Et facit ipse sibi / Imputet ipse sibi; proprio dictam ‖ quam / propria pictum ‖ cum; In patre natus enim / Quis patiatur enim...*[20]. C'est, comme l'a remarqué Morelli, un vers volontiers taillé sur le même patron, avec un second hémistiche qui fait écho au premier pour en reprendre l'idée ou former antithèse avec lui : *Omnia qui uincit nec ab ipsa uincitur ira* (*c. ult.*, 245), par exemple, rappelle *Imputet ipse sibi*

18. *C. ad sen.*, 43-44, et *c. ult.*, 152-157.

19. *C. ult.*, 238, et *c. ad sen.*, 85 : souvenir — et variations très voisines autour — de la belle formule de la Clytemnestre de Sénèque (*Ag.*, 243) : *Quem paenitet peccasse paene est innocens.*

20. *C. ult.*, 20, et *c. ad sen.*, 82 ; *c. ult.*, 134, et *c. ad sen.*, 31 (et même structure métrique pour tout le vers) ; *c. ult.*, 212, et *c. ad sen.*, 6 ; mentionnons encore, entre autres parallèles, *c. ult.*, 76 : *Cuius nunc memores*, et *c. ad sen.*, 8 : *Cuius cultores* ; *c. ult.*, 90-91 : *Intus et arcanum quiddam quasi maius adorant / Idque uocant sanctum quo si uelit ire pudicus*, et *c. ad sen.*, 10-11 : *Interius uitium cultu exteriore fatentur / Idque licere putant quod non licet unde per urbem* ; *c. ult.*, 226 : *Iustus enim mala condemnat pius omnia donat*, et *c. ad sen.*, 76 : *Tempus enim mutat mala digerit omnia tempus.* On remarquera aussi avec quelle fidélité les quatre premiers vers de chaque poème assonent en leurs sonorités finales : *omnes / uiderem, quaeque cucurri / errore teneri, quam credere Christo / carmina semper amasti, leni describere uersu / properaui, scribere uersus.*

nec casibus imputet illa (*c. ad sen.*, 8) d'où, en dehors même de la fin du *c. ad sen.*, cette allure fréquente de sentences et la « vigueur un peu rude » que P. Fabre a signalée[21]. Même langue, même style : tel tic de composition que révèle le *c. ad sen.*, un *si* conditionnel suivi d'un subjonctif présent à la deuxième personne placé avant la penthémimère, réapparaît dans le poème frère[22]. Enfin l'un et l'autre cultivent également une *koinè* poétique qui fait la part belle aux procédés de l'apologétique[23] : exclamations et interrogations rhétoriques, citations de Virgile, dûment introduites comme l'eût fait Lactance, recours sans réticences à des vocables usuels dans les traités en prose contemporains : les substantifs *sanguis* et *spelaeum*, en leur sens technique, *paganus* et *reatus*, dans leur acception nouvelle, la locution *econtra*, dont c'est la première apparition connue en poésie[24]. Notre poète est un chrétien d'une bonne culture théologique, excellent connaisseur du paganisme et des moyens de le combattre, qui, pour les besoins de la cause, a choisi de s'exprimer en vers.

Ainsi appariés, nos deux poèmes concourent à nous faire mieux cerner, avec les caractères propres de l'époque qui les a vus naître, la figure de leur auteur. C'est un vieil homme « arrivé » en religion comme dans la vie ; il est un peu sentencieux, et chez lui parfois, comme chez le Caton de Cicéron, *senectus est... loquacior*. Le sentiment qu'il a de

21. P. Fabre, *Essai...*, p. 129, Il est vrai que la facture du vers des deux poèmes ne rappelle guère celle de Paulin de Nole, même si l'on fait la part de quelques ressemblances thématiques et formelles entre le *c. ult.* et le poème 19 de Paulin (qui y critique également le paganisme : avait-il alors sous les yeux le *c. ult.*?) ; il sera plus conforme à la manière d'Ausone telle qu'on peut la déceler par exemple dans la pièce en distiques *de herediolo*. C. Morelli a fait un large inventaire des vers des deux poèmes où se manifeste *una notevole affinità nel concepire* (*art. laud.*, p. 491 et p. 492-495).

22. *C, ad sen.*, 37, *Dic mihi si ualeas* ; 58, *Denique si sedeas* ; 59, *Si multum sedeas* ; *c. ult.*, 142, *Omnia si quaeras* ; *C. ad sen.*, 72-73, *... si nolis noscere uera / Non leue crimen erit...*, rappelle *c. ult.*, 91-92, *... si uelit ire pudicus / Iste profanus erit...*, comme le *didici quod* du premier (v. 21) le *docuit quod* du second (v. 48, même place dans l'hexamètre).

23. Nos auteurs s'inspirent des mêmes sources, et « après plusieurs siècles d'épopée en hexamètres, la langue poétique s'organisait d'elle-même... » (J. Soubiran, *Prosodie et métrique des Bella parisiaca d'Abbon*, dans le *Journal des savants*, 3e centenaire, 1665-1965, Paris, p. 247). Mais, comme un musicologue attentif saura distinguer entre les fils de J. S. Bach, tributaires du même baroque italien, il ne paraît pas impossible de faire le partage entre les épigones de Virgile, d'Ovide et des poètes flaviens, si peu originaux soient-ils, et d'émettre éventuellement l'hypothèse d'une « même main ». Sur les procédés traditionnels de l'apologétique largement pratiqués par les deux *carmina*, voir l'article de C. Morelli, p. 490 sq.

24. Désignation par les termes propres de réalités particulières aux religions orientales : *sanguis* (*c. ad sen.*, 20), la fête en l'honneur d'Attis, donnée le 24 mars, au cours de laquelle les Galles se flagellent, *spelaeum* (*c. ult.*, 113), le sanctuaire de Mithra, cf. J. Toutain, *Les cultes païens dans l'Empire romain*, Paris, 1905, 1, 2, p. 132, n. 5, ou encore *Mater magna*, ordre usuel alors que l'ordre inverse eût été possible (*c. ad sen.*, 6) ; introduction dans l'hexamètre latin, avec *paganus* au sens de « païen » (*c. ult.*, 19 et 204) et *reatus*, « le péché » (*ibid.*, 241), des vocables *eclesie* (*ibid.*, 154) et *diabolus* (*ibid.*, 145). Tel un Lucrèce chrétien, notre poète d'occasion — se justifierait-il de choisir le langage poétique (*c. ad sen.*, 4) s'il ne l'était pas? — n'hésite pas à faire plier les règles de l'hexamètre devant les exigences doctrinales : il nous invite à reconnaître en Dieu un être *inuisibilem incomprensibilemque* (*c. ult.*, 208). Avec *econtra* (*c. ad. sen.*, 69) ou *disponere* + INF. au sens de « décider que... » (*c. ult.*, 4), c'est le vocabulaire usuel des prosateurs Jérôme, Ammien Marcellin ou Aurélius Victor qui perce sous l'habillage poétique hérité de la tradition hexamétrique.

son importance sociale, le grand cas qu'il fait de la rumeur publique, la déférence que lui inspirent les valeurs du *mos maiorum*, la gloire militaire, les faisceaux, l'éclat de la *domus*, le fait aussi qu'il se permette de tancer un ancien consul nous disent assez à quel milieu il appartient[25]. Après une longue errance spirituelle, ce « vieux Romain » déclare qu'il a fini par « entrer dans le port salutaire de l'Église »[26]. La ferveur qui émane de sa profession de foi, le sens profond et douloureux du péché qui l'habite nous interdisent de mettre sa conversion au nombre de ces opérations de pur opportunisme que dénonce Symmaque[27]. Mais sa conversion est celle de la raison au moins autant que celle du cœur : *En fin de compte, après mûr examen*, « je n'ai rien trouvé de mieux que de croire au Christ », et ce christianisme sincère mais bien tempéré, effarouché sans nul doute par toutes les outrances contemporaines — comme l'ascétisme extrémiste que, dans les deux poèmes, il dénonce à mots couverts[28] — sait user du langage qui convient pour parler au sénateur apostat, cet autre « vieux Romain » qui avait, lui, manqué son entrée dans la sérénité du port.

On se gardera de mettre cette position « raisonnable », ainsi que la tonalité particulière de la spiritualité qu'elle professe, sur le seul compte du tempérament, de l'âge ou des pressions diffuses d'un milieu social et culturel. D'autres visages apparaissent derrière celui de notre inconnu. Les amitiés séculières continuaient à exercer leur influence sur ce personnage de haut rang pour qui conversion n'avait pas signifié mort au monde ; en outre, il eût été invraisemblable qu'il n'ait pas, converti tardif en mal de progrès spirituel, cherché et trouvé autour de lui le docteur susceptible de parfaire sa formation. On ne sera donc pas surpris de déceler chez notre auteur antipaïen la double présence de l'ancien consul Ausone et celle de l'ancien *consularis* Ambroise. D'Ausone, dont il partage, avec les préjugés politiques et sociaux, l'idéal antique d'une sagesse faite de mesure, de constance et d'indulgence, il a manifestement lu certaines pièces, le *De herediolo*, l'*Epicedium in patrem*, le *Liber protrepticus ad nepotem*, et sous tel vers de l'*ad sen.* on reconnaîtra le dernier vers de la *Prière du consul désigné*[29]. On peut

25. *C. ad sen.*, 22-36.

26. *C. ult.*, 153-154. Voir plus loin la n. 30.

27. Symm., *ep.*, 1, 51. Cette lettre adressée à Prétextat date de 383, au moment où la politique de « séparation de l'Église et de l'État » menée par Gratien fait sentir ses premiers effets.

28. « Les aliments... sont l'œuvre du diable » : si tous les partisans d'une « conversion totale » (Hier., *ep.*, 23, 2, *totam ad Dominum... conuersam*, à propos de Léa) n'en venaient pas à de telles aberrations, professées par ces « Gnostiques et Manichéens » que dénonce Philastrius (*haeres. lib.*, 84, 6), les idées et le comportement de pareils extrémistes avaient de quoi scandaliser la bonne société, qu'elle fût encore païenne ou déjà convertie. On peut considérer comme autant de pointes dirigées contre l'ascétisme le v. 62 du *c. ad sen.* (*Prandia longa nocent, ieiunia longa fatigant*) et surtout le v. 51 du *c. ult.* (*Ingratique deo quae praestitit ille recusant*) qui conclut un long développement critique consacré à la *rudis atque incondita uita* (v. 41) des philosophes cyniques ou néo-pythagoriciens, que le poète appelle *Physici*.

29. *C. ad sen.*, 27, *Qui fueris consul nunc Isidis esse ministrum*, rappelle Aus., 6, 52 (éd. Schenkl,

penser, d'autre part, que le chrétien qu'il est devenu ne serait sans doute pas ce qu'il est sans l'évêque de Milan. Il y a bien des accents ambrosiens dans la partie « chrétienne » du *c. ult.* qui met en évidence, comme le fait l'exégète de l'évangile de Luc et l'auteur du traité sur *La Pénitence*, l'inlassable mansuétude du Christ envers le pécheur repentant[30]. Le *c. ad sen.* lui-même, qui est bien une de ces *monitiones sine asperitate* dont Ambroise, après les stoïciens et les cyniques, rappelle plus d'une fois la nécessité, comporte en sa pointe finale une résonance ambrosienne : le *Desiste uereri* du vers 84 fait écho au *Quid uereris...?* du *De poenitentia* (2, 53), et en retour Ambroise n'oubliera pas le début de la dernière partie du poème dans un passage du *De obitu Valentiniani*[31].

Cette double accointance n'est pas sans incidences chronologiques ; on rattache ordinairement les pièces d'Ausone concernées aux années 379-380, le traité sur *La Pénitence* est composé entre 386 et 390. L'*Expositio euangelii secundum Lucam* est publiée en 389 au plus tard. Il y a concordance entre ces indications et les éléments de datation que nous fournit le texte des deux poèmes. Bornons-nous ici à relever l'apparition inattendue d'une critique du judaïsme, et surtout à prendre en compte la nature du paganisme incriminé :

— Absente des développements antipaïens de l'apologétique chré-

M. G. H., Auct. ant., 5, 2), *Tunc ero bis consul tunc tangam uertice caelum* ; *c. ad sen.*, 35, *Rumor et ad nostras peruenit publicus aures*, Aus., 13, 2, 59, *Comis et adstricto percurris pulpita socco* ; *c. ad sen.*, 72, *Vt leue crimen erit si nolis noscere uera*, Aus., 12. 2, 5, *Iusta quidem series patri succedere uerum*. Les sonorités finales des vers 2 à 5 du *c. ad sen.* (*... errore teneri / ... amasti / ... properaui scribere uersus / ... praeponere luci*) nous révèlent que leur auteur avait dans l'oreille, en commençant à composer son épître, un passage de l'*Epicedium* (Aus., 11, 2, 33-36) : *... esse putaui / ... antetuli / ... properaui condere motum / ... leuitate dedi /*). On pourrait mentionner bien d'autres parallèles entre les deux poèmes et une œuvre dont il faut rappeler que des valeurs « bourgeoises » traditionnelles telles la modération et la constance y sont aussi continuellement et fermement prônées.

30. Le poète met son entreprise sous le patronage de David : on sait la place que le *sanctus David* occupe dans la piété d'Ambroise, comme double symbole du chantre de Dieu et du pécheur repentant et pardonné. Contrairement aux œuvres de la tradition apologétique où le thème de la *pietas* divine n'apparaît guère — ainsi, chez Firmicus Maternus, la miséricorde de Dieu n'est évoquée qu'en 4, 3 et en 8, 5 — il est ici amplement traité, puisqu'il occupe les 42 derniers vers du *carmen*, du v. 213 (*Et quicquid uirtute dedit pietate tuetur*) au v. 255 (*Aeternique dei pietas aeterna manebit*). C'est aussi une préoccupation majeure de l'évêque de Milan, pour qui nul n'est exclu, s'il se repent, de la miséricorde divine, fût-il un apostat ou Judas lui-même (*pen.*, 1, 45, 54, *ep.*, 68, 10, à Simplicien, etc.). Ambroise paraît d'ailleurs être littéralement présent dès l'ouverture de la seconde partie : après avoir bourlingué sur toutes les mers de l'erreur, l'auteur du poème déclare qu'il a fini par trouver la paix dans le hâvre de l'Église : *Haec ego cuncta prius, clarum quam lumen adeptus / Meque diu incertum et tot tempestatibus actum / Sancta salutiferi suscepit eclesia portu / Postque uagos fluctus tranquilla sede locauit / ...* (*c. ult.*, 152-155). Si l'image du « port » est traditionnelle, c'est manifestement d'un passage du *De patriarchis* qu'Ambroise aurait écrit en 387 ou en 388, que nos vers se rapprochent le plus : *... si qui tempestatibus acti grauibus confugere ad portum uelint, praesto sit ecclesia tamquam portus salutis, quae expansis bracchiis in gremium tranquillitatis suae uocet periclitantes* (*patr.*, 27).

31. *C. ad sen.*, 74, *... correctum... senectus* ; 75, *In melius reuocat... erroribus...* ; 77, *... aetas* ; 79, *... lapsum...* Cf. *Valent.*, 10, *... in senectute correxit errorem... ad meliora... aetate... lubrica... reuocare*. Qui s'inspire de qui? La question est importante, puisque l'éloge funèbre de Valentinien II fut prononcé en juillet 392. Il semble que ce soit ici la *consolatio* qui « explique » le *carmen*, comme peut-être le tour *aeternae uitae fruitur uoluptate*, au § 77, pourrait reprendre en la développant la clausule *aeterna sede fruetur* (*ibid.*, 68). Notons enfin ces convergences qui, certes, ne sont

tienne d'Arnobe à Augustin, la polémique antijuive est présente ici[32]. C'est un signe des temps : les Juifs ne font pas seulement parler d'eux en 388, avec l'édit de Maxime qui prescrit la reconstruction d'une synagogue romaine, et surtout avec l'affaire de Callinicium. Pendant toute la décennie 380-390, contre l'intolérance chrétienne dont la politique de Gratien venait de révéler la nocivité, l'aristocratie païenne de Rome espérait mettre sur pied un front commun des païens, des Juifs et des hérétiques, et, vingt ans après Julien, elle faisait bonne figure aux Juifs, ces autres champions de l'observance d'un rituel antique. D'où, chez les chrétiens, la dénonciation conjointe, plus fréquente qu'à d'autres périodes, des païens et des Juifs, et la présence de ce couple réprouvé dans les *Quaestiones Veteris et Noui Testamenti*, dans la *Dissertation contre Ambroise* de Maximin l'arien, dans les lettres 21 et 40 d'Ambroise, ainsi que dans une constitution du Code théodosien du 21 mai 383.

— Critique modeste, somme toute marginale, du judaïsme, critique beaucoup plus ample et circonstanciée d'un paganisme qui, à Rome, a manifestement de quoi alarmer un clarissime chrétien : c'est un paganisme bien vivant, fastueux et ostentatoire, assez puissant pour tourner la tête à plus d'un vieux sénateur : *Nec desunt homines, quos haec contagia uertant*, reconnaît le *c. ult.*[33]. C'est un paganisme hétéroclite — *diuersis... uanisque sacris*[34] — fortement teinté d'exotisme oriental, dans lequel fleurissent les cultes métroaque et isiaque. Il paraît peu probable, dans ces conditions, que nos poèmes aient été composés après 391-392, après la sévère constitution antipaïenne du 24 février 391 adressée de Milan au préfet de Rome Probinus et après l'édit de Concordia du 11 mai 392 qui condamne les apostats à une « mort civile »[35]. Du reste, les derniers tauroboles qui soient attestés au Va-

pas exclusives (telles étaient aussi les opinions d'un Prudence...), comme l'attachement aux valeurs traditionnelles de la Rome antique et la dénonciation méprisante des « rites étrangers » : il y a unanimité à cet égard entre le *c. ad sen.* et la lettre 18 à Valentinien.

32. *C. ad sen.*, 49-50, et *c. ult.*, 10-18. Sur les caractères de cette polémique dans les trois dernières décennies du IVe siècle, on se rapportera aux travaux récents de L. Cracco Ruggini : *Ambrogio e le opposizioni anticattoliche fra il 383 e il 390*, dans *Augustinianum*, 14, 1974, p. 409-449, et *Il paganesimo romano...* (surtout les p. 34-35, 38-48). On y trouvera les références précises des textes mentionnés à la fin de ce paragraphe. Quant au paganisme orientalisant, qui sévit à Rome entre la mort de Gratien et celle de Théodose, ce mémoire peut également fournir à son sujet toutes les indications bibliographiques qu'il est impossible de donner ici.

33. *C. ult.*, 89. La hâte avec laquelle l'épître au sénateur fut composée, la gêne où l'on sent son auteur, un *nunc quoque* (*c. ult.*, 88) et un *nunc* (*ibid.*, 138), l'insistance que l'on met à présenter un Dieu miséricordieux, outre le fait même d'une apostasie aussi spectaculaire, montrent que l'on est alors, face au paganisme romain, sur la défensive. Telle est aussi l'attitude de l'*Ambrosiaster*, voir F. Cumont, *La polémique de l'Ambrosiaster contre les païens*, dans *R. H. L. R.*, 8, 1903, p. 427-428.

34. *C. ad sen.*, 1.

35. Ces mesures radicales (*C. Th.*, 16, 7, 4 et 5) viennent couronner une politique inaugurée par Gratien le 2 mai 381 (*C. Th.*, 16, 7, 1) et marquée par le retour de lois qui attestent, autour de 383, puis de 391, et la gravité du phénomène de l'apostasie et l'impuissance des mesures prises à son encontre. Une loi du 8 novembre 392 (*C. Th.*, 16, 10, 12) interdira dans tout l'Empire toutes les formes, publiques et privées, du culte païen.

tican datent du 23 mai 390, et bien fragiles sont les témoignages d'une persistance à Rome des cultes orientaux sous Eugène[36]. Dans cette période 384-391, si faste pour l'aristocratie sénatoriale romaine, qu'a ouverte la « mort du persécuteur » Gratien le 25 août 383, les deux *carmina* datent-ils plus précisément de l'euphorique année 384, dominée par la puissante personnalité du préfet du prétoire Prétextat[37]? Datent-ils des années 389-390, où le paganisme connaît un regain de vigueur? Une polémique antipaïenne qui est encore d'actualité, un développement sur les vertus d'une pénitence qui serait, elle aussi, d'actualité après le drame de Thessalonique, quelques consonances avec le poème 6 de Paulin de Nole que Fabre situe en 389[38] : au moins pour le *c. ult.*, bien des raisons pourraient militer, me semble-t-il, en faveur de cette datation.

Il faut en revenir maintenant au premier vers du *c. ult.* et déterminer la fonction du nom *Antonius* dont l'interprétation juste est la clé de notre hypothèse. Mettre le poème sur le compte de Paulin, comme l'a fait son premier éditeur Muratori[39], c'était se condamner à conférer à ce nominatif une fonction de vocatif. Un tel emploi n'entre dans aucune des catégories étudiées par Madvig, Wackernagel, Loefstedt et Leumann. Les gentilices en *-ius* ont un vocatif en *-i*, il y a un vocatif *Antoni*, parfaitement attesté en poésie comme en prose, et dans

36. Si l'on ne tient pas compte de nos trois *carmina* et plus précisément de l'invective *contra paganos*, on ne pourra guère mentionner qu'une lettre d'Ambroise à Sabinus, dans laquelle l'évêque de Milan oppose au scandale qu'a provoqué la conversion à l'ascétisme de Paulin de Nole celui que devraient susciter ces aristocrates *qui capita et supercilia sua radant, si quando Isidis suscipiunt sacra* (*ep.*, 58, 3, dans *C. S. E. L.*, 82, p. 181). On situe cette lettre — qui se réfère à une réalité qui peut n'être pas immédiatement contemporaine — entre la fin 392 ou le début 393 (Mamone) et 395 (Faller, Gryson). La nouvelle réaction païenne qui fleurit à Rome en ces années 393-395 semble chercher son inspiration non plus dans le mysticisme orientalisant que professait naguère la génération de Prétextat, mais dans les cultes « romains » les plus traditionnels, qui sont en honneur chez celle de Nicomaque Flavien, voir L. Cracco Ruggini, *Il paganesimo romano...*, p. 58 sq. et p. 128.

37. L. Cracco Ruggini penche pour le début de la période, voir l'Appendice III de son mémoire, *Per una datazione del « Poema ultimum » pseudo Ciprianeo*, p. 124-130. A l'opposé, quelques auteurs proposent une datation basse, qui va bien au-delà du temps d'Eugène généralement retenu : pour le *c. ult.*, entre 401 et 405, selon F. G. Sirna, *Sul cosidetto « Poema ultimum » ps. Paoliniano*, dans *Aevum*, 35, 1961, p. 87-107 ; après 410, selon A.Chastagnol, *Le sénateur Volusien et la conversion d'une famille de l'aristocratie romaine au Bas-Empire*, dans *R. É. A.*, 58, 1956, p. 241-253. A. Chastagnol, après le cardinal Rampolla del Tindaro (*Santa Melania giuniore, senatrice romana*, Rome, 1905, p. 132-133) identifie notre Antonius avec le préfet Rufius Antonius Agrypnius Volusianus (p. 252-253) ; pour le *c. ad sen.*, autour de 405, selon S. Mazzarino, *Antico, tardoantico ed èra costantiniana* (coll. « Storia e civiltà », 13), 1, 1974, p. 395-397. La date, plausible à mes yeux, de 390 est proposée pour le *c. ult.* par C. Bursian, *Das sogenannte poema ultimum des Paulinus Nolanus*, dans *Sitzungsber. der k. b. Akad. der Wiss. zu München*, 1, 1880, p. 1.

38. On relève quelques parallèles textuels indiscutables : 6, 93 et *c. ult.*, 242 ; 6, 112 et *c. ult.*, 82 ; 6, 130 et *c. ult.*, 161 et 217 ; 6, 152 et *c. ult.*, 93 ; 6, 158 et *c. ult.*, 129. Mais c'est sur le plan thématique que la parenté est la plus nette : on y médite de part et d'autre, sous le même patronage de David (6, 22-24 et *c. ult.*, 5-8) et en des termes analogues, sur les vertus de la pénitence, cf. 6, 104, *Paenituisse sat est* ; 238, *Quo peccet qui nil cupiat?* (cf. *c. ult.*, 235, *Nullus peccandi locus est, ubi nulla cupido est*) ; 290, *... si paenitet, irrita culpa est* (formule dont Prudence se souviendra : *... si paenitet, haud nocet error*, dans *psych.*, 396).

39. Édition dans les *Anecdota*, 1, Milan, 1697, p. 113-139, reprise dans *P. L.*, 61, 689-692.

tous les cas où nous lisons, depuis l'*Énéide*, cette forme ou une forme de ce type, au nominatif, à cette place dans l'hexamètre, il s'agit d'un nominatif en fonction de nominatif[40]. Cet *Antonius* représente donc bien le nom de l'auteur, celui qui a percé à jour toutes les doctrines[41] : Orientius, quelque cinquante ans plus tard, ne comprendra pas autrement ; c'est manifestement en songeant à Antonius qu'il conclut ainsi son *Commonitorium* (2, 417-418) : *Vt peccatores uincens Orientius omnes / Sanctorum ueniam promerear precibus*. Comment imaginer, au demeurant, que l'on s'adresse à un correspondant que l'on nommerait pour l'oublier aussitôt, que l'on compose un protreptique duquel le destinataire serait entièrement absent? On doit renoncer à cette interprétation erronée, largement répandue aujourd'hui encore (éd. Walsh de Paulin, *P. L. R. E.*, etc.) et en revenir à l'interprétation correcte, donnée dès 1717 par le bénédictin Jean Liron et reprise par Galland, Rivet, Ceillier et Morin[42].

Il n'est pas douteux que la conviction de ces auteurs aurait été plus forte encore s'ils avaient pris en compte les deux modèles qui ont manifestement inspiré à Antonius la démarche initiale du *c. ult.* : la poétesse Faltonia Betitia Proba et le pape Damase. Dans les premiers vers de son centon virgilien, Proba fait amende honorable, car elle a célébré naguère en des vers païens les sanglantes guerres de 351 : *Confiteor scripsi*, avoue-t-elle au vers 8, dans un premier hémistiche qui annonce notre *Discussi fateor*, avant de donner son nom au nominatif : *Arcana ut possim uatis Proba cuncta referre*[43]. Dans son *Elogium sanctorum ad papas iacentium*, Damase célèbre les restes sacrés des martyrs qui reposent dans le cimetière de Calliste. Contrairement sans doute à bien des puissants de son temps, il se considère comme indigne

40. Vocatif *Antoni* chez Lucain (2, 122 et 10, 71), chez Martial (5, 69, 1), etc. ; nominatif *Antonius*, sur le modèle d'*Aen.*, 8, 685 (*Antonius armis*), chez Lucain (4, 408 et 5, 478), Martial (3, 66, 1 ; 10, 23, 1 et 10, 32, 3), Juvénal (8, 105), Sidoine encore (*carm.*, 7, 94)...

41. Grâce aux six verbes *discussi, fateor, quaesiui, cucurri, inueni, disposui* (dont quatre sont à la césure), la première personne est intensément présente en ce début de poème. Mais même si l'on ne tient pas compte de cet environnement favorable à notre interprétation, on notera que, sans être très fréquent, un nominatif comme apposition au sujet, accompagné d'un verbe à la première personne, était connu du style épistolaire (par exemple le début de la lettre 7 d'Ausone à Théon : *Ausonius consul uatem resaluto Theonem*) ; on le rencontrait aussi dans les inscriptions (*Qui iuga, qui siluas tueor satus aethere Faunus / Haec populis uentura cano...* : vers gravés sur un hêtre par le dieu Pan, chez Calpurnius (1, 33), les épitaphes (ainsi Ovide, *Trist.*, 3, 3, 73-74 : *Hic ego qui iaceo tenerorum lusor amorum / Ingenio perii Naso poeta meo*). Il semble qu'un certain souci de solennité ait souvent inspiré une telle tournure.

42. Dom J. Liron, *Les aménités de la critique, ou Dissertations et remarques nouvelles sur divers points de l'Antiquité ecclésiastique et profane*, Paris, 1717, 1, 20e diss. *Sur un poème contre les Payens, attribué à saint Paulin, évêque de Nole*, p. 211-215. Le savant bénédictin prend nettement parti contre Muratori, dont Lenain de Tillemont avait adopté le point de vue (*Mémoires...*, Paris, 1709, 14, art. 25, p. 73) ; A. Galland, *Bibl. Vet. Patr. Antiqu. Script. eccl.*, Venise, 1767, 3, p. 659-661 (édition reprise dans *P. L.*, 5, 261-282, avec les annotations de Muratori, de Vonck et de Galland lui-même et sous le titre *Antoni carmen aduersus gentes*) ; Dom A. Rivet, *Hist. litt. de la France*, 2, 1735, p. 193 ; Dom E. Ceillier, *Hist. gén. des auteurs sacrés et eccl.*, n. e., Paris, 1861, 8, p. 87 ; Dom G. Morin, dans *R. Bén.*, 31, 1914-1919, p. 346.

43. Vers 12. Le centon de Proba est accessible dans *C. S. E. L.*, 16, 1, p. 511-609.

d'être inhumé *ad sanctos*, et voici sur quels mots s'achève l'éloge : *Hic fateor Damasus uolui mea condere membra / Sed cineres timui sanctos uexare piorum*[44].

Fateor Damasus uolui... sed cineres timui, Discussi fateor Antonius... sed nihil inueni : d'une filiation aussi indubitable on ne tirera pas seulement une conséquence d'ordre grammatical. Nous avons ici, gravée dans le marbre, en un lieu saint où se pressent les pèlerins, une profession d'humilité du pape Damase[45]. Là, Proba, une dame de la haute société, épouse de Clodius Celsinus Adelphius, préfet de Rome en 351, mère d'Olybrius, consul en 379, et d'Alypius, préfet de Rome en 391, confesse sa foi et déclare vouer désormais sa plume à une œuvre de vie. A lui seul, le fait que le *c. ult.*, qui est une manière de manifeste, porte comme en suscription le nom de son auteur, implique que le public à qui il est destiné reconnaisse sans peine à qui l'on doit cette « lettre ouverte aux anxieux » de son temps. A plus forte raison, le fait que cet auteur emboîte le pas à d'aussi illustres personnages nous invite à voir en Antonius non un converti de médiocre notoriété, mais un personnage qui est, ou qui a été naguère une figure du Tout-Rome.

On a déjà proposé d'identifier cet Antonius avec le consul de 382 Fl. Claudius Antonius, qui était connu, comme en témoignent les inscriptions, sous le nom d'Antonius[46]. La conjonction de ce que les deux poèmes nous font entrevoir de la personnalité de leur auteur commun et des renseignements, à dire vrai peu nombreux, que nous possédons sur ce consul nous permet peut-être de donner plus de consistance à une hypothèse qui n'était fondée jusqu'ici que sur une homonymie et qui voyait en Antonius le destinataire du poème. Il ressort des deux *carmina* qu'Antonius était un personnage en vue. On a soutenu que le consul de 382 était apparenté à Théodose, comme beau-frère d'Honorius ou comme beau-père de l'empereur, et qu'il aurait, comme tel, été pour quelque chose dans l'élection de son gendre[47]. Contentons-nous ici de noter qu'il avait eu mainte occasion de se faire un nom à Rome : il avait été *quaestor sacri palatii* dans les années 370-373, préfet du

44. Damas., *epigr.*, 16, 10-11 (éd. A. Ferrua, *Epigrammata Damasiana*, Città del Vaticano..., 1942, p. 119-123).

45. Voir Ch. Piétri, *Roma christiana*..., 1, p. 529.

46. Le consul de 382 pourrait être le destinataire, au temps d'Eugène, du *c. ult.* : c'est sur cette hypothèse que C. Morelli conclut l'article mentionné *supra* n. 2. La *P. L. R. E.*, 1, p. 77, regroupe tous les renseignements que nous avons sur ce personnage sous la rubrique *Fl. Claudius Antonius*, 5.

47. Voir, sur ce point controversé, J. R. Martindale, *Note on the consuls of 381 and 382*, dans *Historia*, 16, 1967, p. 254-256 (Antonius serait le frère de Maria, épouse d'Honorius, le frère de Théodose) ; « on croit que c'est celui qui fut consul en 382, et qu'il était père d'Aelia Flacilla, femme du grand Théodose et espagnole comme lui » (Lenain de Tillemont, *Histoire des empereurs*, 5, 1720, p. 143, et cf. p. 727-728). Pour O. Seeck, suivi par beaucoup d'autres, le « parent par alliance » mentionné par Thémistius (*Or.*, 16, p. 203 d) serait non Fl. Claudius Antonius, mais son collègue au consulat Fl. Syagrius, voir J. Matthews, *Western Aristocracies and imperial Court, A. D. 364-425*, Oxford, 1975, p. 109 et n. 3, *ibid.*

prétoire de Gratien de 376 à 378 en Gaule et en Italie, avant de partager le consulat avec Flavius Syagrius en 382. Qu'un ancien questeur du palais pût aisément traiter en vers n'importe quel sujet ne nous surprendra pas : d'Eumène à Ausone et à Nicomaque Flavien, les empereurs du IVe siècle ne choisissaient pas leurs rédacteurs parmi les hommes les moins lettrés, et Symmaque ne marchande pas les éloges au talent oratoire d'Antonius[48]. On rappelle au sénateur renégat les vertus du juste milieu, et il n'y a rien que de pondéré dans la ferme piété du poète Antonius ; Symmaque prônait chez son ami le questeur « la solidité et le bon équilibre de l'homme de raison »[49]. C'est un homme d'expérience, parvenu au seuil de la vieillesse, qui entreprend de combattre le paganisme. Or, le consul de 382 est assurément un homme déjà âgé, puisque dix ans plus tôt, au dire encore de Symmaque, il avait fait retentir dans son discours au Sénat un *senile quiddam* bien propre à charmer pareille assemblée[50]. A-t-il connu personnellement Ausone, dont les vers lui étaient si familiers? Ausone ne parle pas de lui, mais on est frappé de constater combien les carrières des deux personnages sont parallèles : Ausone est questeur du palais en 375-376, préfet des Gaules en 377-378, préfet des Gaules, d'Italie et d'Afrique en 378-379, consul enfin en 379. Gageons qu'Antonius était lié à ce collègue si proche de lui à bien des égards, et qu'il devait se sentir bien des affinités avec le consul presque septuagénaire de 379 : ne peut-on en voir un signe dans le fait que la clausule *matura senectus*, qui clôt un hexamètre du poète bordelais, se retrouve — et ne se trouve, à ma connaissance, que — dans le *c. ad sen.*[51]? Enfin nous avons une lettre, malheureusement impossible à dater, d'Ambroise à Antonius. Il y a dans cette brève missive bien plus que les habituelles protestations d'affection. Ambroise y célèbre l'unani-

48. Symm., *ep.*, 1, 89, 1, *Non incognito quidem nobis eloquii splendore nituisti...* C'est grâce aux cinq lettres (*ep.*, 1, 89 à 93) adressées entre 370 et 378 par Symmaque à Antoine que ce dernier n'est pas tout à fait un inconnu pour nous. On a fait grand cas, parmi les allusions de Symmaque à la personnalité de son illustre correspondant, d'une formule de cette même lettre 89, 1 : *facundiam tuam curiae magis quam caueae conuenire.* « L'on déduira de cette étrange expression qu'Antonius avait écrit pour la scène. Alors que Seeck (*Symmachi opera*, dans *M. G. H., A. A.*, 6, 1, Berlin, 1883, p. CIX) a limité cette tentative à la tragédie, H. Meyer (*Oratorum romanorum fragmenta*, Zürich, 1842, p. 627), non sans raison, n'excluait pas la comédie » (H. Bardon, *La littérature latine inconnue*, 2, Paris, 1956, p. 290). C'est peut-être aller un peu loin. Faisant une conférence publique, comme *philosophus*, dans un théâtre de Carthage, Apulée demande à son auditoire d'imaginer le cadre de la curie, si son discours en est digne, *si curia digna protulero* (*flor.*, 18, 1). Ne peut-on imaginer qu'Antonius, bon orateur, esprit curieux et païen entreprenant, ait jadis joué lui aussi au conférencier mondain et propagé la doctrine de quelque *secta*?

49. Symm., *ep.*, 1, 89, 2 (trad. J.-P. Callu).

50. Faut-il soupçonner ici une intervention du célèbre *topos puer-senex*? Il s'applique lorsqu'on a affaire à un enfant (telle Eulalie, pour Prudence, *peri.*, 3, 25) ou à un *adulescens* (Cic., *C. M.*, 11, 38) ; Probinus et Olybrius reçoivent les dignités de la vieillesse « avant que la fleur de la jeunesse n'ombrage leurs tendres joues » (Claud., *Prob.*, 68), et à la mort de Valentinien II c'est un sage vieillard de vingt et un ans que pleure Ambroise (*Valent.*, 3). Or Ausone est *quaestor sacri palatii* à soixante-cinq ans, Nicomaque Flavien à cinquante cinq. Il paraît donc préférable de prendre à la lettre l'expression *senile quiddam*.

51. *C. ad sen.*, 74, et Aus., *Caes.*, 4, 2. Voir *supra*, n. 29.

mité qui règne entre les deux hommes : « malgré l'absence nous sommes toujours présents l'un à l'autre, *semper animis adhaeremus* »[52].

Désarroi de bien des chrétiens, manque de pugnacité des autorités civiles et religieuses devant l'impressionnante aristocratie romaine, qui sait jouer du prestige de sa ville : la gravité de la situation, en ces années 384-391, pourrait justifier l'intervention d'un Fl. Claudius Antonius. On pourrait voir comme un symbole le fait que, entre le clarissime Firmicus Maternus, au milieu du IVe siècle, et le conseiller privé Prudence, au début du Ve siècle, ce soit un ancien *consul prior*, peut-être apparenté à Théodose, qui ait alors jugé nécessaire de sortir de sa retraite pour combattre le paganisme.

52. Ambr., *ep.*, 90, 2. Voir *supra* n. 30 et 31.